Les membres de l’USTKIP et les OSC faisant partie de l’USTKIP, ainsi que les chefs des organisa

Le respect pour la notion de démocratie et les droits de l’hommes définis par la loi internationale et acceptés par l’opinion publique internationale ;

- L’opposition à toute forme de terrorisme et de violence ;
- L’adoption du concept du développement concernant la paix régionale et globale ;
- Le traitement juste de tous les hommes sans distinction de religion, de langue, d’ethnie, de sexe et de région ;
- L’adoption la vision et la mission de l’USTKIP ;
- L’engagement de demeurer une organisation à but non lucratif ;
- La prévention de toute tentative de mettre l’USTKIP au service d’intérêts personnels et strictement politiques ;
- Le respect et la tolérance pour les différences ;
- La collaboration avec les OSC membres de l’USTKIP et leurs chefs ;
- L’ouverture à toutes des classes sociales ;
- L’obligation d’exercer des activités non freinées par un obstacle légal ;
- La contribution au renforcement de l’idéal et de l’identité communs ;
- L’obligation d’éviter les liens hiérarchiques avec les autorités nationales ;
- Le respect de la réglementation et la culture du pays d’accueil où les OSC exercent leurs activités.